

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION HIVER 2021

POL1250-30
IDÉES POLITIQUES CONTEMPORAINES
MERCREDI 9 H 30 à 12 H 30 - COURS DONNÉ EN LIGNE EN SYNCHRONE

Professeur : Lawrence Olivier

Disponibilités : lundi, mardi, mercredi après 13h.

Bureau : A-3540

Courriel : olivier.lawrence@uqam.ca

Le professeur n'a aucune obligation de répondre aux courriels

*

* *

Descripteur :

Ce cours a pour objectif de brosser un tableau des principaux courants d'idées qui occupent aujourd'hui l'espace politique, d'en retracer la genèse, de les situer par rapport aux grandes transformations qui caractérisent le monde contemporain et de procéder à leur examen critique. Seront étudiés dans ce cadre de phénomènes comme le retour en force du libéralisme, les diverses facettes du globalisme et de réactions qu'il suscite, le montée des fondamentalistes religieux, la résurgence des nationalismes ethniques et des idées autoritaire, etc.

Cours :

Le cours de cette année est organisé autour de conférences sur divers thèmes contemporains : utopie, géopolitique, théorie critique, décolonialisme, décadence, etc. La période contemporaine n'est pas très grande, mais la diversité des courants d'idées est pour sa part immense. Des conférencières et conférenciers sont invitées-s à faire part de leur recherche sur ces thèmes. Des considérations méthodologiques sur la façon d'aborder les idées et la pensée politique comme objet d'étude représentent une partie importante du cours : les idées politiques comme enjeu de la lutte et du combat politiques, la violence symbolique comme perspective pour comprendre les idées politiques, l'importance de la gouvernementalité et de la rationalité politique dans l'histoire des idées politiques, la distinction idée et idéologie politiques, etc. Considérations qu'il faudra mettre en œuvre dans

les travaux à compléter pour le cours.

Introduction

Considérations générales : plan de cours, conférences, évaluation et autres modalités

Travail obligatoire : chaque participante et participant au cours doit trouver une définition des mots idée et pensée dans un dictionnaire de philosophie

cours :

1. Histoire des idées et de la pensée politiques,
Différences terminologiques : idées, pensée, idéologie, système de pensée
Herméneutique

Lecture : Michel Foucault. *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

2. La question des méthodes

Y a-t-il des méthodes en histoire des idées et de la pensée politique ?

Lecture :

Il n'y a aucun ouvrage ni recueil à acheter. Chaque conférencière-r va proposer un texte à lire pour sa conférence.

Dalie Giroux et Dimitrios Karmis (sous la direction de), *Ceci n'est pas une idée politique : réflexions sur les approches à l'étude des idées politiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.

3. Des approches : matérialiste, contextualise, philosophique, généalogique, herméneutique, déconstructiviste

Lecture : Jean-Guy Prévost, *De l'étude des idées politiques*, Sainte-Foy, PUQ, 1996.

Pour une recension de l'ouvrage voir, Bernal-Mezan, R. (1997). PRÉVOST, Jean-Guy. *De l'étude des idées politiques*. Presse de l'Université du Québec, 1996, 110p. *Études internationales*, 28(2), 392–395. [https:// doi.org/10.7202/703748ar](https://doi.org/10.7202/703748ar)

Dalie Giroux et al. *Ceci n'est pas une idée politique. Réflexions sur les approches à l'étude des idées politique*, Sainte-Foy, PUL, 2013.

«Cet ouvrage constitue le premier panorama étendu des approches à l'étude des idées politiques en langue française. Il vise trois objectifs principaux : offrir aux étudiants en idées politiques un outil qui leur permette à la fois de se situer à travers les approches existantes et de réfléchir à leur propre pratique: nourrir et stimuler la réflexion critique et le dialogue sur les approches; présenter une grande diversité d'approches.»
(quatrième de couverture)

27 janvier **Conférencier** : Lawrence Olivier, *Décadence. Problématique pour une approche philosophique*.

Texte : Lorraine de Maux, dans «La fin de l'URSS ou la seconde mort de l'empire russe» dans Patrice Gueniffey et Thierry Lentz, (sous la direction de), *La fin des empires. Décadence et mort des Empires*. Paris, Perrin, 2016, 429-448. Texte en ligne : <https://www.cairn.info/la-fin-des-empires--9782262051600.htm>

3 février : **conférencier** : Samir Battis, *Communication et métaphore politique. De la guerre*.

Texte :

10 février **conférencière**: Inès Sayadi : «Le contexte géo-politique du Moyen-Orient et le droit international humanitaire»

Texte :

Disponible sur Moodle

17 Février **conférencier** : Amine Mohamed Brahimi : «De la pensée décoloniale à la théorie postcoloniale : Évolution et perspectives ».

textes :

Burleigh Hendrickson, "Qu'est-ce que la postcolonialité ? Vers une définition pluraliste," in *Postcolonial Studies : modes d'emploi*, ed. by Florian Alix et al. (Presses universitaires de Lyon), 155-173.

Achille Mbembe "Préface" in Frantz Fanon, *Œuvres de Frantz Fanon. Peau noire, masques blancs/L'An V de la révolution algérienne/Les damnés de la terre/Pour la révolution africaine*.

24 février : Sarah Guilbault : Éducation démocratique

Texte :

Perrenoud, Ph. (2006). Le socle et la statue. Réflexions pessimistes sur l'éducation fondamentale. *Cahiers pédagogiques*, n° 439, 16-18. [En ligne] https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2006/2006_01.pdf

Sir Ken Robinson et Sandhguru (2017 17 janv.) discutent dans le cadre d'une conférence sur l'éducation idéal en mai 2016 à Los Angeles. Dans *An Ideal Education - Part 1*, Sir Ken Robinson with Sadhguru Youtube. [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=r1suDICxi70>

1-5 mars: Semaine de relâche

10 mars : **conférencier** : Maxime Plante : «La mémoire, l'histoire, l'oubli : enjeux politiques de notre rapport au passé».

Texte : Moodle UQAM

17 mars : Conférencière : Isabelle Le Bourdais : « L'École de Francfort : enjeux d'une théorie critique contemporaine »)

Texte : sur Moodle UQAM

24 Mars **Conférencier** : **Kateri Lemmens** : «Stig Dagerman «anarchisme et désespoir politique»

Textes :

31mars : **Conférencière** : Marie-Ange Cosette-Trudel : Utopilogie

Texte : sur Moodle uqam

7 Avril **Conférencière** : Sabrina Letendre-Clermont. *Fiction et réalité.*

Texte : *Boris Diop,*
Génocide et devoir d'imaginaire, texte en ligne : <https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2009-1-page-365.htm>

Yves Charles Zarka, Politique et fiction texte en ligne :
<https://www.jstor.org/stable/43037830>

14 Avril

Texte :

Évaluation proposée

3 travaux

2 travaux courts sur une des questions posées par la conférencière ou le conférencier

Longueur 7-8 pages 25 points/travail

1 travail de réflexion sur un thème du cours :

Longueur : 15 pages : 35 points

3 rencontres zoom avec le professeur 15 points

Total des pages pour les 3 travaux : 31 pages

Travail de réflexion obligatoire : à partir de la conférence ou du ou des textes suggérés à lire, il faut a. présenter les idées principales et en retenir une ou deux sur laquelle ou lesquelles b. il faudra développer une réflexion, soutenir une thèse qui sera appuyée par deux ou trois arguments.

Travail court suite à une conférence : répondre à la question posée après la conférence. Démontrer une capacité à exposer les principales idées du conférencier, de la conférencière, en faire une critique à l'aide d'articles, d'ouvrages écrits sur le même sujet.

Rencontres (3) :15% 1^e rencontre 5 points, deuxième rencontre 5 points; troisième rencontre 5 points

Disponibilités : lundi, mardi et mercredi et jeudi à partir de 13h ou sur rendez-vous

Échéancier :

Premier travail : 7^e semaine

Deuxième travail : 10^e semaine

Troisième travail : 15^e semaine

Critères de correction

Rigueur : présentation du travail, règles méthodologiques, présentation de votre convention, respect de votre convention, exposition de votre démarche, (respect de celle-ci).

Maitrise : les idées principales doivent être bien comprises, par exemple, la décolonisation, la théorie critique, on doit pouvoir l'expliquer clairement, mais brièvement. Effort de définition personnelle de vos notions et de votre thèse.

Critique : on doit montrer une aptitude à critiquer les idées principales des auteurs-trices, comprendre les limites de leur raisonnement, les conséquences de leurs idées. Toute critique doit être justifiée. Ne sera pas accepté, tout commentaire ou critique qui met de l'avant les qualités du texte, bien écrit, bon raisonnement ni les remarques non pertinentes. On ne veut pas d'opinion personnelle, mais des critiques fondées sur une analyse et la maîtrise des conférences.

Valeurs de l'évaluation : effort et originalité de votre contribution à la question traitée; organisation claire du texte; propos facile à suivre, progression dans les apprentissages.

Grille des notes :

A+ = 92% et plus

A = 88- 91%

A- = 83-87%

B+ = 78-82%

B = 74-81%

B- = 70-73%

C+ = 66-69%

C = 62-65%

C- = 58-61%

D+ = 55%

D = 50%

Annexe 1

POL 1250

ZOOM

HIV-2021

Document préparé par Eve Seguin et Birane Barro

Marche à suivre:

Avant le début du trimestre, chaque étudiant-e doit connaître et *installer Zoom* sur son ordinateur. Voici l'adresse pour le faire: <https://zoom.us/signin>

1. En arrivant sur la page de Zoom, ne pas cliquer sur le bouton bleu « connexion ». Descendre un peu plus bas sur la page et cliquer sur « se connecter à l'aide d'une authentification unique » (l'option « langue » est au bas de la page pour passer au français)
 2. Dans le champ « Company Domain », inscrire UQAM et cliquer sur « continuer »
 3. Sur la page d'authentification de l'Uqam, inscrire votre code MS et votre mot de passe et cliquer sur « connexion »
 4. Laisser la page de votre profil active
 5. Aller dans votre boîte courriel pour cliquer sur le lien d'inscription au cours en ligne envoyé par l'enseignante. Ce lien d'inscription ne vous servira qu'une seule fois
 6. Remplir le *formulaire d'inscription*. Fournir votre ADRESSE COURRIEL UQAM, et cliquer sur « s'inscrire »
 7. Vous arrivez sur la page « Inscription à la réunion approuvée ». Fermer cette page
 8. Vous recevez ensuite un courriel de confirmation détaillé qui contient un *lien d'accès aux réunions*. Ce lien d'accès restera inchangé durant tout le trimestre
 9. À partir du courriel de confirmation, il est utile de télécharger le calendrier pour Mac, PC, téléphone portable, afin de recevoir des rappels des séances chaque semaine. A défaut, vous devrez retourner chaque semaine au courriel de confirmation pour cliquer sur le lien d'accès aux réunions
- Si vous perdez la connexion à Zoom pendant une séance, vous pouvez vous reconnecter en cliquant à nouveau sur le lien d'accès.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.